



## Communiqué de presse

8 janvier 2026

# 4<sup>ème</sup> édition du concours forestier du SylvoTrophée

**Le Parc national des Cévennes et le Centre national de la propriété forestière (CNPF) Occitanie organisent une nouvelle édition du SylvoTrophée, au printemps 2026. Les propriétaires forestiers souhaitant y participer sont invités à déposer leur candidature avant le 15 mars 2026.**

Organisé en partenariat avec l'association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC), le SylvoTrophée est un concours forestier destiné à promouvoir les pratiques de gestion durable. Si la gestion d'une forêt est avant tout le projet d'un ou d'une propriétaire, elle représente également un enjeu pour l'ensemble du territoire.

En effet, les forêts remplissent trois fonctions essentielles :

- une fonction **économique** : les forêts produisent du bois et alimentent en matériau renouvelable une vaste filière dont dépendent de nombreux emplois,
- une fonction **sociale** : les forêts sont fréquentées par de nombreux usagers, elles structurent nos paysages, abritent des richesses culturelles ou patrimoniales et nous protègent contre les risques naturels,
- une fonction **environnementale** : les forêts constituent des réservoirs de biodiversité, elles stockent le carbone, régulent le cycle de l'eau, pré servent la qualité de l'air et protègent les sols contre l'érosion.

La mise en œuvre d'une véritable gestion durable nécessite de prendre en compte ces trois fonctions et de trouver un juste équilibre entre celles-ci. Le SylvoTrophée est un concours visant à distinguer des forêts gérées durablement, de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les autres usages et fonctions de la forêt.



**Contact presse :** Natacha Maltaverne  
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49  
[natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

**Parc national des Cévennes**  
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

## **Qui peut se porter candidat.e ?**

Les propriétaires de forêt sectionale, communale ou privée **dotée d'un document de gestion durable** peuvent se porter candidat.e.s. Les propriétaires devront présenter une parcelle d'au moins **deux hectares**, localisée dans le **Parc national des Cévennes** et ayant fait l'objet d'une **coupe forestière récente** (moins de 10 ans). Parmi les candidatures reçues, **quatre parcelles** seront sélectionnées.

Le jury visitera les parcelles les **19 et 20 mai 2026** en présence du/de la propriétaire (et éventuellement de son.sa gestionnaire). Il appréciera ainsi la prise en compte des trois fonctions de la forêt dans la gestion déployée. Le/La lauréat.e sera désigné.e à l'issue des visites.

Au-delà des récompenses symboliques en jeu, le SylvoTrophée permet également aux propriétaires candidat.e.s de **bénéficier de conseils** afin d'améliorer encore leurs pratiques et de contribuer à leur manière à favoriser une gestion forestière pertinente et adaptée au territoire.

## **Comment participer ?**

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site internet du Parc.

Il devra être complété et envoyé d'ici le **15 mars 2026** :

par e-mail à : [valentine.aumont@cevennes-parcnational.fr](mailto:valentine.aumont@cevennes-parcnational.fr) ou par courrier à : Parc national des Cévennes – Concours SylvoTrophée – 6 bis place du Palais – 48 400 Florac-Trois-Rivières.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ou obtenir de l'aide pour remplir votre dossier de candidature, n'hésitez pas à contacter Valentine Aumont (Parc national des Cévennes) – 06 87 63 73 83 – [valentine.aumont@cevennes-parcnational.fr](mailto:valentine.aumont@cevennes-parcnational.fr) – ou Noé Dumas (CNPF) – 06 73 84 89 27 – [noe.dumas@cnpf.fr](mailto:noe.dumas@cnpf.fr).



**Contact presse :** Natacha Maltaverne  
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49  
[natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

**Parc national des Cévennes**  
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières